



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 2023

"Encourager, Créer, Expérimenter"

Dossier de candidature : **C.C.A.S de Mérignac**

Pour le 16 juin 2023

L'ACTAS est associée à ACCEO-TADEO, le Groupe UP, EDF, Le Groupe ENSEMBL' pour un appel à manifestation d'intérêt visant à **soutenir l'émergence d'actions ambitieuses et de projets expérimentaux en matière d'intervention sociale de proximité autour de 4 thématiques :**

-  Favoriser l'insertion des personnes souffrant de handicap dans le monde du travail, soutenu par **ACCEO-TADEO** pour un montant de 5 000 € ;
-  Combattre l'insécurité alimentaire en favorisant une alimentation plus durable, soutenu par **le Groupe UP** pour un montant de 5 000 € ;
-  Conduire une action de lutte contre la précarité énergétique, soutenu par **EDF** pour un montant de 5 000 € ;
-  Rompre l'isolement des populations quels que soient leur âge, leur catégorie et condition sociales, leur environnement de vie partagé, avec implication d'acteurs locaux de proximité, soutenu par **Le Groupe ENSEMBL'** pour un montant de 5 000 € ;

Les dossiers devront comporter tous les éléments nécessaires à la pré-sélection et au choix définitif et comporter **5/6 pages maximum** afin de faciliter leur évaluation.

Date de limite de réception : **vendredi 16 juin 2023**

Date de communication des résultats aux candidats et remise des prix : **lors des 46es Rencontres nationales de l'ACTAS les 13, 14 et 15 septembre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin.**

Liste des pièces justificatives à fournir :

Le dossier complet sera à transmettre **exclusivement par WeTransfer** et sera composé de deux dossiers :

- Le formulaire Dossier de candidature tel qu'adressé (format word) dûment rempli sans les pièces jointes.
- Les pièces jointes comprenant :
 - La délibération exécutoire de l'instance politique relative au projet déposé **OU** un courrier d'engagement du/de la Vice-Président-e,
 - Une attestation SIRET
 - Un Relevé d'Identité Bancaire
 - La composition du Conseil d'Administration
 - Copie du Reçu/de la facture d'adhésion auprès de l'ACTAS pour l'année 2023
 - Tout autre document pouvant servir à la présentation de l'organisme et du projet

Tout dossier non complet ou ne comportant pas les justificatifs demandés sera retourné à son expéditeur. Il devra être intégralement ré-adressé à l'ACTAS selon les mêmes modalités.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Nom de la structure (raison sociale) : C.C.A.S DE MERIGNAC
Date de création :
Statut juridique : Etablissement public administratif
N° Siret/Siren : 26330277000015

Adresse complète : 60 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. : 05.56.55.66.55
Email : action.sociale@merignac.com
Région : Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'habitants dans la commune : 72 197 habitants
Nombre d'agents du CCAS en ETP : 141

Représentant légal :

Nom : ANZIANI
Prénom : Alain
Fonction : Président du CCAS

Adhérent ACTAS :

Nom : FOURNAT
Prénom : Céline
Fonction : Directrice du CCAS

Référent du dossier

Nom : TETARD
Prénom : Julie
Fonction : Développement social
Tél. (ligne directe ou portable) : 05.56.55.66.53
Adresse mail : j.tetard@merignac.com

Objet et missions de l'organisme

Descriptif en 10 lignes maximum

Le CCAS à Mérignac anime à l'échelle du territoire communal, une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées. Le CCAS anime également une dynamique d'observation constante de la demande et des besoins sociaux pour créer les conditions du développement de nouvelles réponses sur le territoire.

L'action sociale et solidaire s'organise autour d'un accueil unique et d'un accompagnement social auprès des personnes de plus de 18 ans sans enfant à charge. Le CCAS oriente ses actions auprès d'un large public : seniors, personnes handicapées, personnes en situation de vulnérabilité, de fragilité, d'exclusion, migrants..., dans les différents domaines de l'insertion sociale : le logement, la santé, la mobilité, insertion... en luttant contre toutes les formes d'exclusion.

Le CCAS développe ses actions en proposant une coordination de l'action caritative, des dynamiques de solidarité et d'insertion, la gestion de services et d'établissements sociaux et médico-sociaux, des actions de prévention et de promotion du lien social.

Les activités et principales réalisations

Descriptif, chiffres, structuration salariée et/ou bénévole

Doté d'un budget annuel pour 2022 d'environ 5 millions d'euros (hors budgets annexes), le CCAS dispose de ressources internes articulées autour de 3 principaux services : le service des interventions sociales et médico-sociales, le service du développement social, le service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD). Les moyens afférents sont :

- De 145 postes équivalents temps plein ;
- Des équipements dans la ville dont :
 - o *Le Relais des solidarités* : lieu municipal accueillant 4 associations caritatives (Restos du Cœur, Saint Vincent de Paul, Le Secours Populaire, la croix rouge) et permettant la distribution alimentaire, un accueil douche et une vesti boutique.
 - o *1 épicerie sociale et solidaire* accueillant 30 foyers simultanément, hébergée au Relais des Solidarités.
 - o *4 restaurants séniors* répartis sur l'ensemble de la commune
 - o 2 résidences autonomie,
 - o Des logements temporaires (dispositif ALT), et d'accueil d'urgence
 - o Un relais des aidants permettant d'orienter, de créer des moments de répit pour les aidants.
- Des services dont :
 - o l'accueil social inconditionnel de proximité,
 - o l'accompagnement social de polyvalence et d'insertion,
 - o l'évaluation des besoins des personnes âgées à domicile,
 - o l'accueil référent handicap,
 - o le portage de repas à domicile, téléassistance,
 - o la mission santé,
 - o l'actions collectives d'insertion et de lutte contre la fracture numérique, et
 - o l'animation sénior.

THEMATIQUE DE L'AMI :

- Favoriser l'accès à l'emploi ou l'insertion par l'activité économique des personnes en situation de handicap
- Combattre l'insécurité alimentaire en favorisant une alimentation plus durable
- Conduire une action de lutte contre la précarité énergétique
- Rompre l'isolement des populations quels que soient leur âge, leur catégorie et conditions sociales, leur environnement de vie partagé, avec implication d'acteurs locaux de proximité

PRESENTATION DU PROJET :

Titre du projet : Epicerie Sociale et Solidaire Mobile

Contexte

Présenter les éléments de contexte : constats/diagnostics dans le domaine d'intervention du projet (dimensions sociales, politiques, environnementales...)

Préciser le besoin auquel répond le projet

Présenter, de façon précise, l'objet du projet : en quoi cela consiste concrètement ?

Préciser la durée du projet.

La ville de Mérignac et le CCAS, avec l'ensemble des services de la ville, ont engagé une réflexion autour des questions de solidarités alimentaires. Une politique publique stratégique et opérationnelle autour de cette thématique se structure à Mérignac. Elle se concrétise par la mise en place de nouveaux outils, véritable levier d'actions dont :

- Rédaction et diffusion en 2022 d'un livret des solidarités alimentaire ;
- Ouverture en 2023 d'une ferme urbaine, via l'installation d'un maraicher, qui permettra à terme de produire des légumes pour les crèches municipales, puis d'approvisionner, si la production le permet, l'épicerie sociale et solidaire ;
- Etude de faisabilité pour l'ouverture d'un restaurant solidaire, travaillé en lien avec la création du territoire zéro chômeur ;
- Activation d'un réseau des acteurs de l'aide alimentaire ; et
- **Réalisation d'une étude de faisabilité pour le déploiement, hors les murs, de notre épicerie sociale et solidaire.**

En effet, l'épicerie sociale et solidaire de Mérignac, située au Relais des Solidarités (cf. présentation précédente de l'ensemble des services du CCAS), accueille actuellement un maximum de 30 foyers simultanément. L'épicerie sociale et solidaire fonctionne très bien, elle est devenue un outil précieux de

prévention du surendettement et de lutte contre la pauvreté. Elle répond, notamment, aux besoins actuels des habitants qui ont dû faire face à la crise sanitaire puis aujourd'hui à l'inflation. L'accompagnement social associé à ce dispositif permet d'offrir aux adhérents un outil pertinent.

Toutefois, nous constatons plusieurs limites au fonctionnement de l'épicerie sociale et solidaire actuelle.

Tout d'abord, **l'espace dédié à l'épicerie sociale et solidaire est aujourd'hui exiguë**. Il ne permet pas un fonctionnement idéal, un développement du nombre d'adhérents, et d'animation d'actions collectives.

Puis, **sa situation géographique (intra rocade) ne permet pas de toucher des personnes fragiles**, ayant des difficultés de déplacement, et habitant par exemple dans des quartiers éloignés du centre urbain. En effet, le territoire de Mérignac est étendu. Certains quartiers dont l'un est classé politique de la ville, se situe au-delà d'une voie périphérique (La rocade Bordelaise). Cette coupure urbaine isole certains habitants ayant des difficultés de déplacement. Difficultés pouvant être liées à des problématiques financières, de santé ou de perte d'autonomie.

Ensuite, l'épicerie a aujourd'hui un nombre de place réduit (30 places) et ne répond pas aux besoins sociaux identifiés par le CCAS.

Enfin, l'approvisionnement de l'épicerie, acheté à de grands fournisseurs, ne répond pas aux enjeux de transitions écologiques portés par les élus de la ville.

Au regard de ces éléments, le CCAS souhaite réinterroger ce dispositif pour qu'il réponde au mieux aux besoins des Mérignacais, fragilisés par la crise sociale et économique. Plusieurs questions sont abordées dans ce projet :

- Comment augmenter le nombre d'adhérents dans un lieu exigu ?
- Comment améliorer l'accessibilité de cette offre quel que soit son quartier d'origine ?
- Comment améliorer nos sources d'approvisionnement (circuits-courts, fruits et légumes frais et de saison) et proposer des produits sains. Où s'approvisionner ?
-

Pour atténuer ces limites, et répondre à ces questions, les élus de la ville de Mérignac porte le projet de création d'**une épicerie sociale et solidaire mobile** qui sera une extension de l'épicerie actuelle.

Le projet pour lequel nous sollicitons une subvention d'investissement concerne donc l'évolution de notre épicerie sociale et solidaire actuelle et son extension via une structure mobile.

Objectifs

Formuler les objectifs du projet en lien avec l'alignement stratégique et les enjeux du projet.

Les objectifs de l'épicerie sociale et solidaire mobile sont :

- D'accompagner l'accès à une alimentation de qualité, à des fruits et légumes frais et de saison
- D'améliorer l'approvisionnement en favorisant les circuits courts et développer des partenariats avec des producteurs locaux
- De Lutter contre l'isolement et en créant du lien social
- De construire de la médiation et de l'orientation vers des organismes partenaires pour favoriser l'accès aux droits
- De développer des supports d'animation

En quelques mots, la finalité de ce projet est ainsi de créer un outil itinérant permettant d'aller vers les habitants les plus vulnérables, pour lutter contre la précarité alimentaire, mais aussi prévenir le non-recours aux droits.

Périmètre et population cible

Préciser la population cible bénéficiaire (profil, tranche d'âge, segment...)

Ce projet est à destination des Mérignacais ayant fait l'objet d'une démarche d'orientation préalable par des travailleurs sociaux et inscrits dans un projet d'accompagnement social et budgétaire.

Autres partenaires éventuels

Présenter le(s) partenaire(s):

Il convient de préciser pour chaque partenaire, le niveau d'intervention dans le cadre du projet (partenaire opérationnel, financeur, contributeur, expert...)

Ce projet est principalement coconstruit avec les acteurs locaux proche des habitants dont les maisons des habitants composés de centres socio-culturel, ou de MJC, mais également de nombreux services de la ville dont la cohésion sociale, la transition écologique, la jeunesse...

Ce projet associe également une diversité de partenaires dont :

- les partenaires institutionnels : l'Etat, le Département, Bordeaux Métropole, la CAF via la Convention Territoriale Globale.
- Les Financeurs : le Département de la Gironde, le CCAS
- Les associations caritatives alimentaires du Relais des Solidarités (Secours Populaire Française, Restos du Cœur, Saint-Vincent de Paul et la Croix Rouge)
- Les partenariats méthodologiques : les designers de service public de l'Agence Pratico-Pratiques, le master en design de l'université Bordeaux Montaigne, le master Alimentation Durable et Résilience Territoriale.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Démarche

Présenter les phases du projet (finalité et résultats attendus) :

- *Contenu et modalités de déroulement*
- *Résultats ou livrables attendus*
- *Moyens humains et matériels éventuels*

Afin de déterminer les contours de l'épicerie sociale et solidaire mobile, et d'en étudier la faisabilité dans un principe d'innovation sociale et d'efficience ; nous avons réalisé un partenariat avec les étudiants du master en design de Bordeaux Montaigne, et l'agence de design en service publique pratico-pratiques.

La 1ère étape du projet : Workshop « maîtrise d'usage » - 4 semaines

Durant les mois d'octobre à novembre 2022, un groupe d'étudiants et l'agence pratico-pratiques ont travaillé à la conception de l'épicerie sociale et solidaire mobile de Mérignac. Les éléments clés de cette étude étaient les suivants :

- Commande : l'évolution de l'épicerie sociale et solidaire : mobile ?
- Contexte : un projet qui s'inscrit dans une politique publique des solidarités alimentaires
- Un "workshop" tri-partite : Mairie de Mérignac, Univ BDX-Montaigne, Agence Pratico-Pratique
- Le design des politiques publiques : ni un audit, ni une étude, la conception d'un nouveau service publique via une méthode centrée usager : enquête et test
- Une expertise "aller-vers en politiques sociales"

Un premier test de l'épicerie sociale et solidaire mobile a été mené avec les étudiants dans l'un des quartiers politique de la ville de Mérignac. (Cf. image ci-dessous)



Le 10 novembre 2022, l'agence Pratico-Pratiques et les étudiants ont présenté leurs travaux et les résultats de leurs réflexions.

Plusieurs grands principes ont émergé à la suite de cette 1^{ère} étape :

L'offre de la future épicerie **sera composée** de produits alimentaires : frais, de saisons et quelques produits secs, des produits non alimentaires (produits d'hygiène...), la présence d'ateliers d'animation et des points d'accès aux droits dans une dynamique d'aller vers sont apparues essentielles.

Une épicerie qui s'installe à proximité d'équipements relais (maison des habitants, habitat jeunes, ...), avec la forme d'un marché forain pour faciliter le montage et la manutention.

La 2^{ème} étape du projet : construction de la structure de l'épicerie sociale et solidaire mobile de Mérignac : 2023 / 2024

A partir de ces éléments, dans la continuité du travail engagé avec l'agence Pratico-Pratiques, et en s'appuyant sur les conclusions du workshop, validé par l'ensemble des acteurs, nous allons démarrer **la seconde étape du projet qui se déroulera en 2 temps :**

- 1/ Réaliser de nouveaux tests, dans des quartiers différents pour affiner les grands principes et les besoins en matériel.
- 2/ Constituer un cahier des charges qui permettra la fabrication du stand de la future épicerie sociale et solidaire mobile de Mérignac. Nous avons joints à ce dossier les grands prérequis de l'épicerie sociale et solidaire mobile.

Parallèlement, une réflexion est engagée sur le modèle de gestion de la future épicerie : soit en régie municipale, comme l'épicerie sociale et solidaire actuelle, soit via une gestion déléguée.

Planning

Présenter le calendrier du projet en lien avec la démarche proposée

Spécifier les jalons majeurs et les faits marquants durant le cycle du projet.

Préciser la date prévisionnelle de lancement du projet

- Mars 2022 démarrage de réflexion sur le projet d'épicerie sociale et solidaire itinérante avec l'agence pratico-pratique en collaboration avec des étudiants en Master Design de Services. Un temps fort a été organisé en novembre 2022 pour présenter le projet aux élus, et aux partenaires associés aux projets.
- Novembre 2022 : Premier test de l'outil itinérant dans l'un des quartiers politique de la ville.
- Janvier 2023, recrutement stagiaire Master ADRET - **Alimentation Durable Résilience Territoriale** pour poursuivre l'étude de faisabilité du projet d'épicerie sociale et ou solidaire itinérante.
- Février 2023 : benchmark des initiatives et rencontre des partenaires (habitat jeune, participation au temps GALAS (Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire)
Adhésion du CCAS au GALAS. L'association GALAS vise à structurer une solidarité et une coopération opérationnelle entre acteurs publics et privés de l'alimentation solidaire, afin de renforcer les possibilités d'action de chacun et d'améliorer la qualité des services délivrés. Ceci dans un objectif de développement et de mutualisation.

Le GALAS regroupe actuellement 14 structures adhérentes (associations et CCAS), principalement des Epiceries Sociales et Solidaires en Gironde. Le GALAS est également adhérent à l'UGESS (Union Nationale des Groupements des Epiceries Sociales et Solidaires)

- Au cours de l'année 2023 : un travail d'un approvisionnement en circuit court se poursuit.
- Avril-Mai 2023 : recherche de financement pour le projet
- Juillet 2023 à septembre 2023 : réalisation de nouveau test et affinage des besoins en matériel, moyens humains et modalité de fabrication
- Octobre à décembre 2023 : fabrication de l'épicerie sociale et solidaire
- Janvier 2024 : réception de l'objet

GOVERNANCE ET SUIVI

Définir les modalités de suivi du projet : Comité de pilotage, Réunions de suivi... en précisant pour chaque instance : le rôle et la périodicité.

Un comité de pilotage constitué des élus référents du projet se réunie à chaque étape phare du projet. Les partenaires clés du projet, que nous avons cités ci-dessus, sont quant à eux sollicités sur des temps de travail permettant de co-construire le projet d'épicerie. Ils ont été sollicités pour affiner l'analyse des besoins, les modalités de fonctionnement...
Un projet temps de travail est prévu le 28 juin prochain.

Évaluation

Spécifier les modalités d'évaluation du projet en lien avec les objectifs fixés (retour sur expérience, étude d'impacts...)

Chaque année, nous réalisons une enquête à la fois de satisfaction mais aussi d'analyse des besoins des adhérents de l'épicerie. Ce questionnaire nous permet d'ajuster ce projet et d'évaluer l'impact de notre action.

Nous poursuivrons ce chantier à l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire mobile en questionnant les usagers.

Nous tenterons ainsi de répondre aux questions suivantes :

Dans quelles mesures, l'extension de l'épicerie sociale et solidaire mobile aura permis au CCAS de toucher un public isolé ayant des difficultés de déplacement ?

Dans quelles mesures la proposition de produits frais et de saison aura permis d'améliorer l'alimentation des personnes adhérentes à l'épicerie ?

Enfin, dans quelles mesures ce projet aura permis au CCAS de créer un nouvel outil de lutte contre l'isolement et d'accès aux droits dans une logique de prévention ?

VALORISATION DU PROJET :

Modes de valorisation du projet auprès des clients, des partenaires et du grand public : supports de communication, présence de logo, manifestations, presse, médias...

Présenter les autres modalités de partenariat envisagées le cas échéant

Un support de communication (flyer) auprès des partenaires sociaux, institutionnels, associatives sera créé.

Une journée d'ouverture sera envisagée courant 2024 relayée par la presse locale.

Toutes informations seront également transmises via les réseaux sociaux et le journal de la ville.

L'ensemble des partenaires locaux seront également vecteur de l'information.

FINANCEMENT INVESTISSEMENT DU PROJET (SYNTHESE)

Présenter de manière synthétique le financement de votre projet (à partir de budget prévisionnel détaillé joint au dossier) en précisant les différents postes

Pour les charges, préciser la nature : intervenants, locations, assurances

Pour les co-financements, préciser si acquis, demandés ou en cours d'instance

Produits de ventes, si vous encaissez des droits d'entrée ou d'inscription ou si l'action génère des ventes d'objets ou de prestations.

Si un poste représente plus de la moitié de la dotation des AMLs, joindre un devis sur ce poste

La demande de subvention porte essentiellement sur la conception et la fabrication de la future épicerie sociale et solidaire mobile.

La demande de financement comporte plusieurs parties dont :

- La partie étude, élaboration du dessin du prototype de l'épicerie par les designers de l'agence Pratico Pratique pour un montant de 5 000.00 euros.
- La partie fabrication pour un montant de 2 000.00 euros
- La partie achat de matériaux pour un montant de 7 000 euros.

Le stand de l'épicerie sera fabriqué sur mesure, à partir des besoins identifiés lors des tests, par une PME française.

CHARGES			PRODUITS		FINANCEMENT	
Poste budgétaire	Montant		Co-financeur	Acquis/en attente	Montant	%
Etudes (y compris honoraires)	5 000.00	€	Département de la Gironde	En attente	7 000,00	€
Travaux	2 000.00	€	Communes			€
Matériel	7 000.00	€	Auto-financement (CCAS de Mérignac)	Acquis	4 000.00	€
Transport	1000.00	€	Autres financements privés (don, mécénat)	Préciser		€
Préciser la nature		€	AMI ACTAS	En attente	4000.00	€
Préciser la nature		€	A compléter	Préciser		€
Préciser la nature		€	A compléter	Préciser		€
Préciser la nature		€	A compléter	Préciser		€
Préciser la nature		€	A compléter	Préciser		€
Préciser la nature		€	Produits des ventes	Préciser		€
Préciser la nature		€	A compléter	Préciser		€
Préciser la nature		€	A compléter	Préciser		€
Préciser la nature		€	A compléter	Préciser		€
TOTAL	15 000.00	€	TOTAL	15 000.00	€	

Fait à Mérignac

le

Nom, Prénom, fonction :

ANZIANI Alain,

Mairie de Mérignac

Président du CCAS

Président de Bordeaux Métropole

SIGNATURE du représentant légal et cachet structure :

CONTACT AMIs ACTAS

Nicolas LEAUTAUD

Chargé d'animation et de développement ACTAS

E-mail : amis@actas-asso.fr / Port. : 06.51.17.31.48